

**MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DU
COMMERCE ET DE L'ARTISANAT**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DE LA
PROMOTION DE L'ENTREPRISE**



BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

**TERMES DE REFERENCE POUR
L'ORGANISATION DE LA RENCONTRE
NATIONALE ETAT/SECTEUR PRIVE 2021**

Septembre 2021

I. CONTEXTE

Le Burkina Faso a opté pour le libéralisme économique depuis des décennies en mettant le secteur privé au cœur du développement. Pour opérationnaliser cette vision, une place de choix a été accordée au dialogue entre l'Etat et le Secteur privé à travers l'instauration en 2001 de la Rencontre Gouvernement Secteur privé (RGSP). Cette volonté de faire du secteur privé le moteur de la croissance a été réaffirmée par le Gouvernement dans le Plan national de développement économique et social (PNDES).

Aussi, après plus d'une quinzaine d'années de mise en œuvre de la RGSP, les parties prenantes ont jugé nécessaire de le reformer dans l'optique de la redynamiser et de rendre le dialogue permanent. C'est à ce titre que le Gouvernement a créé par décret du 15 octobre 2018 le Cadre de concertation et d'Orientation pour le Dialogue Etat/Secteur Privé (CODESP) en remplacement de la RGSP.

Ce nouveau cadre de dialogue, opérationnalisé dès son adoption, comprend trois instances que sont respectivement les rencontres régionales, les rencontres sectorielles et la rencontre nationale Etat/secteur privé et deux organes en l'occurrence le Comité de pilotage et le Secrétariat.

Ainsi, à l'instar des trois premières éditions, il s'est tenu du **17 au 28 mai 2021** sous la présidence des Gouverneurs, la troisième édition des rencontres régionales Etat/Secteur privé dans les 13 chefs-lieux de région à l'issue desquelles il a été retenu **vingt-six (26) recommandations** majeures en lien avec le thème et n'ayant pas eu de réponse, à raison de deux (02) par région.

A la suite des rencontres régionales, se sont tenues **les 12, 13 et 15 juillet 2021**, sous la présidence des chefs de départements ministériels les rencontres sectorielles qui ont permis d'examiner les recommandations majeures issues des rencontres régionales ainsi que les préoccupations spécifiques des différents secteurs d'activités et celles liées à la COVID 19.

A cet effet et à l'issue des deux premières instances, il est envisagé la dernière qui est la rencontre nationale Etat/secteur privé (RNESP) sous le thème central : « **L'Accord de la Zone de libre-échange continentale**

Africaine (ZLECAf) : défis et opportunités pour la transformation structurelle de l'économie burkinabè ».

Ce thème est décliné en deux sous-thèmes à savoir : sous-thème 1 : « **Le secteur privé burkinabè dans le contexte du Covid-19 : mesures de relance pour profiter des opportunités offertes par la ZLECAf** » et sous-thème 2 : « **Opportunités de transformation structurelle offertes par la ZLECAf : le rôle des filières porteuses** ».

C'est en vue de réussir l'organisation de cette rencontre nationale que les présents termes de références ont été élaborés.

II. OBJECTIFS DE LA RENCONTRE NATIONALE

L'objectif général de la rencontre nationale est de permettre à l'Etat et au secteur privé d'échanger de manière globale sur les questions majeures de développement.

De manière spécifique, elle vise à :

- faire l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la RNESP 2020 ;
- échanger autour de la communication sur le thème central et les sous-thèmes de la rencontre ;
- échanger autour des préoccupations transversales et celles spécifiques qui n'ont pas eu de réponses lors des rencontres sectorielles en vue d'y apporter des éléments de réponses ;
- faire toutes propositions de réformes en vue d'améliorer le climat des affaires.

III. RESULTATS ATTENDUS DE LA RENCONTRE

- l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la RNESP 2020 est fait ;
- des échanges autour de la communication sur le thème central et des sous-thèmes de la rencontre sont menées ;

- des échanges autour des préoccupations transversales, ainsi que les préoccupations spécifiques qui n'ont pas eu de réponses lors des rencontres sectorielles sont menées et des réponses éventuelles sont apportées ;
- des propositions de réformes en vue d'améliorer le climat des affaires sont faites.

IV. METHODOLOGIE

La rencontre nationale Etat/secteur privé (RNESP) se tiendra sur **deux jours** et sera présidée par **Son Excellence Monsieur le Premier Ministre**.

La première journée sera consacrée à la cérémonie d'ouverture, aux différentes présentations et aux échanges à travers les étapes ci-après :

- Etape 1 : Cérémonie d'ouverture

Au cours de la cérémonie d'ouverture, une présentation de **l'état de mise en œuvre des recommandations issues des instances et des organes du CODESP 2020** sera faite par le Secrétaire Général du MICA. Cette présentation sera suivie d'une communication du Ministre en charge du commerce.

Après ces deux présentations, interviendra **la communication sur le thème central du CODESP 2021** livrée par un des consultants du cabinet qui a réalisé l'étude. Cette première étape prendra fin avec la visite des stands et les interviews.

- Etape 2 : Déroulement des travaux

Cette étape sera consacrée en premier lieu aux deux autres communications sur les sous-thèmes du CODESP 2021 et seront livrées également par le consultant.

Elles seront suivies par la présentation des préoccupations transversales et spécifiques du secteur privé issues des rencontres sectorielles Etat/secteur privé 2021 par la CCI-BF qui viendra clore la série des communications.

A l'issue de ces différentes communications, **les échanges porteront spécifiquement sur les communications du consultant et la**

présentation des préoccupations transversales et spécifiques du secteur privé issues des rencontres sectorielles qui n'ont pas eu de réponses. À cet effet, les participants pourront se prononcer sur les conclusions de l'étude sur le thème du CODESP 2021 en vue de s'accorder sur les recommandations y relatives et également sur les préoccupations transversales et celles spécifiques du secteur privé, présentées par la CCI-BF.

Conformément à la recommandation de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre lors de la RNESP 2020 et réitérée lors du comité de pilotage du 19 mars 2021, qui est de consacrer la RNESP à l'examen des préoccupations transversales et spécifiques du secteur privé issues des rencontres sectorielles qui n'ont pas eu de réponses, **la phase des échanges ne consistera pas à l'expression de nouvelles préoccupations** en ce sens que les rencontres sectorielles ont permis d'échanger sur ces préoccupations spécifiques du secteur privé et sur celles qui n'ont pas eu de réponses lors des rencontres régionales.

En effet, cent trente-neuf (139) préoccupations ont été collectées auprès des associations et organisations professionnelles et ont été examinées lors des rencontres sectorielles 2021. En plus de ces préoccupations collectées, le secteur privé lors de ces rencontres sectorielles a exprimé d'autres préoccupations spécifiques qui ont été portées à l'attention des membres du gouvernement et dont la mise en œuvre sera assurée par les Départements ministériels concernés.

Ainsi, en axant les échanges sur les préoccupations transversales, les résultats attendus de la RNESP pourraient être mieux atteints et en cohérence avec le fonctionnement du dispositif du CODESP qui veut que lors des rencontres régionales et sectorielles, la plupart des préoccupations abordées aient des éléments de réponses et que seules les préoccupations résiduelles et transversales soient examinées à la RNESP.

À la suite des échanges, des réponses seront apportées par le Gouvernement.

Quant à la deuxième journée, elle sera principalement consacrée à la lecture du rapport de synthèse des travaux et à la cérémonie de clôture.

A l'issue de la RNESP 2021, **un rapport général de la RNESP 2021 et une matrice des recommandations et engagements seront élaborés par le Secrétariat du CODESP.**

V. DATE ET LIEU

La rencontre nationale est prévue pour se tenir les **1^{er} et 2 octobre 2021** à **Bobo-Dioulasso**, capitale économique du Burkina Faso, sous la présidence de son Excellence Monsieur le Premier Ministre.

Les travaux se dérouleront dans la **salle de conférences de la Maison de la Culture.**

VI. PARTICIPANTS

Les participants à la rencontre nationale Etat/ secteur privé sont issus du secteur public, des associations et organisations professionnelles du secteur privé, ainsi que des structures d'appui au secteur privé, des organisations de la société civile et des partenaires techniques et financiers.

En vue de lutter contre la propagation de la maladie liée au coronavirus, les participants devront veiller au respect strict des mesures barrières édictées par les autorités sanitaires de notre pays.

Par ailleurs, conformément à la recommandation du Comité de pilotage du 19 mars 2021, il est attendu au total six cent (600) participants dont quatre cent (400) relevant du secteur privé.

VII. PRESIDUM

Le présidium pour la cérémonie d'ouverture, est composé de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, le Ministre en charge du commerce, le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso, le Président de la Délégation Consulaire des Hauts Bassins, le Gouverneur des Hauts Bassins, le Maire de la commune de Bobo-Dioulasso et le Président du Conseil National du Patronat Burkinabè.

Quant au présidium des travaux, il sera composé de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, le Ministre en charge du commerce, le Ministre en charge des finances, le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso et le Président de la Délégation Consulaire des Hauts Bassins.

VIII. RAPPORTAGE

Le rapportage des travaux de la rencontre sera assuré par une équipe composée de membres de la Commission thème et du Secrétariat du Comité National d'Organisation de la rencontre nationale Etat/secteur privé 2021.